



DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Les agents des Finances publiques aux cotés de ceux des douanes et de la DGCCRF ont signifié par leur engagement dans la grève et les manifestations de ce 20 mars leur rejet de des politiques d'austérité et de leurs conséquences négatives sur les missions et les conditions de vie au travail.

Ils ont clairement dit qu'ils n'en peuvent plus de la régression sociale organisée pendant que le gouvernement fait des ponts d'or aux plus riches et que soumet le pays aux exigences du MEDEF.

Parce qu'ils ne se contentent pas de la contestation ils ont tout aussi clairement exprimé leur exigence d'ouverture immédiate de négociations sur leurs revendications.

C'est aujourd'hui sans aucun doute un agent sur trois qui était en grève ou dans l'action. C'est plus de 10 000 collègues qui ont participé aux différents rassemblements pour montrer leur mécontentement et ont demandé de changer de politique pour la DGFIP !

A ce là, qu'une réponse : austérité et pacte de responsabilité ! C'est autant d'attaques sur nos missions, de suppression d'emploi, de blocage salarial, et de dégradation des conditions de vie au travail !

C'est inadmissible !

Vous ne serez pas surpris, la CGT Finances publiques combat cette politique. Le gouvernement ne nous laisse d'autres choix que de poursuivre la mobilisation pour qu'il accepte enfin d'ouvrir les négociations notamment exigées sur l'emploi, les rémunérations, les missions et les conditions de vie au travail.

2/3 des agents contestent les réformes engagées au sein de notre administration tant au plan national qu'au niveau territorial. Simple outil d'affichage, le baromètre social s'impose comme le révélateur des difficultés rencontrées par les personnels. La dégradation des conditions de vie au travail se vit au quotidien, entre coupe budgétaire, statut menacé, environnement professionnel et missions à la dérive.

Que penser d'une administration n'offrant aucune perspective à ses agents ? Comment expliquer un tel degré de défiance ? Le prétendu caractère moderne de la DGFIP ne se mesure pas à l'amoncellement des réformes engagées !

Ainsi, le pessimisme déclaré par les personnels (à plus de 50%!) concernant leur avenir à la DGFIP est un cinglant revers à l'attitude volontariste et béate dont vous vous parez depuis 10 ans !

La Modernisation de l'Action Publique poursuivant inexorablement le démantèlement organisé par la RGPP (révision générale des politiques publiques) s'est traduit par plus de 30000 suppressions d'emplois cumulées.

Outre l'étranglement des implantations territoriales, se pose aussi le sujet de l'externalisation des missions.

Enfin, pour rappel, lors du CTM du mois d'octobre 2013, les ministres ont indiqué que la prévention des Risques Psycho-Sociaux était une priorité ministérielle. Le constat est accablant !

L'ensemble des indicateurs est au rouge (plus d'accidents, plus de suicides et de tentatives en lien avec le travail, explosion des troubles liés aux risques psycho-sociaux, conflictualité, épuisement professionnel...) Tous les acteurs de prévention le constatent.

Les suppressions d'effectifs successives et aveugles, la diminution des moyens de fonctionnement et d'investissement, les processus de réformes permanentes et de remise en cause de l'exercice de nos missions amoindrissent de manière notable la crédibilité de Bercy à mener une politique de prévention de haut niveau.

Cette destruction, depuis de nombreuses années, de milliers d'emplois, et la diminution de nos crédits sont les raisons principales du mal-être exprimé par les personnels. Les conséquences de ces choix politiques ont des effets graves sur la santé du personnel.

La dégradation continue des conditions de travail est aggravée par les réorganisations permanentes et non-concertées de nos directions et services. Celles-ci sont décidées et mises en œuvre dans des délais qui ne permettent aucun dialogue social effectif et bafouent les règles statutaires.

A cela s'ajoute au niveau local, la non mise en œuvre de solutions préconisées par le CHS-CT suite à l'examen du DUERP.

La baisse des crédits de fonctionnement et du CHS-CT, ne fait qu'aggraver la situation de santé et de sécurité des agents.

C'est pourquoi la CGT Finances de l'Yonne attend du ministre, mais également de vous Monsieur le Président, une implication personnelle, à ce jour non visible, pour que la santé au travail soit une priorité de notre ministère et de notre département, et pas seulement un affichage. Il faut passer des déclarations d'intention aux actes, à commencer par l'arrêt de cette politique suicidaire, et en grande partie de la baisse des crédits.

Il est nécessaire de mettre en œuvre une orientation donnant aux représentants du personnel, à chaque niveau, un droit de regard préalable sur toute transformation envisagée. C'est à ces seules conditions que les personnels pourront exercer leurs missions dans des conditions décentes.